

7.Demandes d'actes d'état-civil(extrait d'actes, reconnaissance...)

Écrit par Administrator

Mardi, 07 Avril 2020 14:23 - Mis à jour Mardi, 07 Avril 2020 14:30

Introduisez votre demande par mail au service (etat-civil@colfontaine.be) en joignant un scan de la carte d'identité ou par écrit, avec copie de la carte

d'identité à l'adresse de l'administration communale(Place de Wasmès, 22 –7340 Colfontaine)

Pour les demandes de concessions contactez le 0800/ 97 167 ou le 065/ 887340.